



Construction de la nouvelle station d'épuration de Quartier d'Orléans

Etablissement des Eaux de Saint-Martin

Les installations de l'ancienne unité épuratoire de Quartier d'Orléans étaient vétustes avec des capacités de traitement très nettement insuffisantes au vu du flux de pollution à traiter.

Cette station occasionnait des nuisances importantes pour les riverains ainsi qu'une dégradation du milieu naturel.

L'EEASM a donc décidé de procéder aux travaux de construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées qui permettrait le traitement des effluents du quartier.

Le nouvel ouvrage de traitement des eaux usées, d'une capacité 18 000 EH, permet désormais à la collectivité de Saint Martin de se conformer à la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires, reprise par la loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 dite « loi sur l'eau et les milieux aquatiques » et d'œuvrer pleinement au développement durable et maîtrisé de l'urbanisation sur son territoire, compte tenu de l'évolution constante et soutenue de sa population, de l'expansion urbaine sans précédent des dernières années.

Pour cette opération d'un montant total de : 13 500 000,00 €, l'Etablissement des Eaux de Saint-Martin a reçu :

une subvention FEDER d'un montant de 5 276 237,34 €

une subvention de l'Office National de l'Eau...

europe-a-saint-martin.eu

europe@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

FEDER 2014-2020



Thématique :
**Climat, environnement,
transition énergétique**



Montant total :
13 500 000,00€
Montant de la subvention :
5 276 237,34€



Réalisation du projet :
Octobre 2016
Juillet 2021



Localisation du projet :
Quartier d'Orléans